

# MATERIEL INFORMATIQUE DE LA SOBRIETE

Ordinateurs, imprimantes, téléphones, etc. Les équipements informatiques représentent 21 % de la consommation d'électricité d'une entreprise de bureau. Même s'ils nous sont tous indispensables, apprenons à garder le contrôle !

## 75 % des consommations du matériel informatique ont lieu en période d'inactivité

Pourquoi gaspiller l'électricité alors que quelques bons réflexes suffisent :

- **paramétrez les veilles et adoptez le mode « économie d'énergie » pour l'ordinateur et le smartphone** quand c'est possible. En plus, c'est plus d'autonomie pour le matériel mobile ;
- **au-delà d'une heure d'absence, débranchez les ordinateurs : en veille, ils consomment 20 à 40 % de leur consommation en marche.** Alors, pensez à la multiprise ou au système « coupe-veille » qui détecte les appareils en veille et coupe automatiquement l'alimentation. Au final, **c'est jusqu'à 11 % d'électricité économisée ;**
- **le soir, éteignez tout :** ordinateurs, imprimantes, scanners... et même les équipements de réseaux ! En effet, personne n'utilise le wifi dans l'entreprise pendant la nuit.

## La bonne astuce : pas de fonctionnalités inutiles !

- **Supprimez l'écran d'attente animé** qui n'économise absolument pas l'électricité. Il ne faut pas confondre cet écran d'attente avec la mise en veille de l'ordinateur, qui elle permet réellement d'économiser de l'électricité.
- **Fermez les multiples programmes ou onglets ouverts inutilement et dont vous ne vous servez pas.**
- Désactivez les fonctions GPS, Wifi, Bluetooth sur votre téléphone quand elles ne servent pas, en utilisant **le mode « avion ».**

## Bien utiliser l'imprimante

**Une imprimante consomme de l'énergie, même quand elle n'imprime pas.** Elle produit aussi l'essentiel des déchets du bureau. Voici comment économiser l'électricité, l'encre et le papier :

- **allumez l'imprimante jet d'encre ou le photocopieur au moment de l'utilisation et ensuite éteignez-les.** À minima, paramétrez une mise en veille rapide. **Un photocopieur consomme par exemple 80 % de son énergie en mode attente ;**
- **adoptez le mode brouillon**, noir et blanc, recto-verso, 2 pages par feuille ;
- **imprimez utile :** c'est à dire pas systématiquement et en évitant les documents avec aplats de couleurs ou photos ;

- **pensez au tri** : une fois les cartouches d'encre et toner vides, faites-les remplir ou triez-les pour qu'ils soient recyclés et dépollués. Les papiers, eux, se trient et se recyclent tous !

## **Le geste gagnant : allonger la durée de vie du matériel !**

L'utilisation du matériel bureautique est une chose, sa fabrication en est une autre, beaucoup plus impactante pour l'environnement. En effet, **la fabrication d'un ordinateur de 2 kg nécessite 800 kg de matières premières**, sans compter toute l'énergie consommée.

**Faire durer nos équipements est donc le geste le plus efficace pour diminuer leurs impacts. Passer de 2 à 4 ans d'usage pour une tablette ou un ordinateur améliore de 50 % son bilan environnemental.**

**Alors en cas de panne, essayez d'abord la réparation.** Si vous remplacez les équipements informatiques, pensez au marché du réemploi et du matériel reconditionné, et dans tous les cas au recyclage obligatoire des déchets d'équipements électriques et électroniques.

Et pour l'achat de tout nouveau matériel informatique, sachez que vous pouvez choisir des appareils ayant moins d'impacts sur l'environnement, faciles à reconnaître grâce aux [labels environnementaux](#)